

REGARDS CROISÉS SUR : LES VIOLENCES CONJUGALES

Le jeudi 17 février 2022

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00



Formation en distanciel et en présentiel à l'ENM
Grand Amphithéâtre, 3 ter quai aux fleurs - 75004 PARIS

Inscription
avocats



Contenu de la formation en distanciel et en présentiel à l'ENM :

9h00 Accueil et présentation

Nathalie Roret, *directrice de l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM)*
Gilles Accomando, *directeur de l'Ecole de Formation professionnelle des Barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris (EFB)*

9h30 - 11h15 Table ronde n°1

Panorama des violences conjugales et la notion de danger

Animée par : Isabelle Rome, *haute fonctionnaire à l'égalité femmes/hommes*

Marie-France Hirigoyen, *psychiatre*
Philippe Callen, *magistrat cour d'appel de Paris*
Philippa Bouveau, *avocate au barreau de Paris*
Xavier Louise Alexandrine, *huissier de justice Paris*
Anne Sannier, *avocate au barreau de Paris*

11h30 - 12h30 Table ronde n°2

Les traitements civils et pénaux des violences conjugales

Animée par : Guillaume Barbe, *avocat au barreau de Paris*

Eric Maurel, *procureur de la République, tribunal judiciaire de Nîmes*
Julie Simiand, *juge aux affaires familiales, Créteil*
Anne-Sophie Laguens, *avocat au barreau de Paris*

14h00 - 15h30 Table ronde n°3

Violences conjugales et autorité parentale

Animée par : Charlotte Caubel, *directrice de la protection judiciaire de la jeunesse*

Fatima le Grigueur, *psychologue*
Emmanuelle Goby, *avocate au barreau de Paris*
Anne Devigne, *juge aux affaires familiales, Charleville*
Marie Leal-Martini, *ancienne juge des enfants, coordonnatrice de formation pôle environnement judiciaire*

15h45 - 17h00 Table ronde n°4

Application et respect des décisions prises en matière de violences conjugales

Animée par : Hélène Moutardier, *ancien bâtonnier et avocat au barreau d'Evry*

Karine Vermes, *magistrate au parquet de Créteil*
Florence Neple, *avocate au barreau de Lyon, membre du CNB*
Dorothee Cloitre, *gendarme, représentante nationale du VIF*
Mickael Mandou, *directeur de prison*
Solène Gouverneyre, *juge de l'application des peines, Nantes*

Objectif pédagogique : permettre aux différents acteurs du monde judiciaire de dialoguer ensemble autour des différents types de violences conjugales et leur degré de danger, d'en maîtriser les traitements civils et pénaux et le respect des décisions prises, de réfléchir sur l'exercice de l'autorité parentale dans ces situations de violences. Différents professionnels échangeront lors de différentes tables rondes pour animer le débat.

Méthode pédagogique : méthode transmissive. Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire.

Public visé : les avocats et magistrats.

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Spécialité / domaine : droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine.

Support pédagogique : un support de cours sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation : une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Information & inscription pour les avocats : [cliquez ici](#)

Tarif : conférence financée par le [FIF-PL](#) (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.

